

Locataires et garants Liste des pièces justificatives

Pour tout futur locataire ou garant :

- √ Fiche de renseignement dûment complétée
- ✓ Carte nationale d'identité / passeport
- ✓ Relevé d'identité bançaire
- ✓ Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- ✓ Trois dernières quittances de loyer ou taxe foncière ou attestation d'hébergement
- ✓ Lettre manuscrite stipulant l'accord du garant de se porter caution solidaire

En complément des documents mentionnés ci-dessus, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre les éléments suivants :

Votre situation	Pièces justificatives
Salarié en CDI, CDD, fonctionnaire, contractuel de la fonction publique, intérimaire, intermittent, militaire	 ✓ 3 derniers bulletins de salaire ✓ Contrat de travail ou à défaut, une attestation de l'employeur de moins de 3 mois précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonction envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai
Gérant, commerçant, artisan, travailleur indépendant, profession libérale	 ✓ Pour une entreprise commerciale : extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois ✓ Pour un artisan : extrait D1 original du registre des métiers de moins de trois mois ✓ Travailleur indépendant : copie du certificat d'identification de l'INSEE comportant les numéros d'identification ✓ Profession libérale : copie de la carte professionnelle
Titulaire d'une pension de retraite, veuvage, d'invalidité	✓ Justificatif de l'ouverture des droits établis par l'organisme payeur
Etudiant	 ✓ Carte d'étudiant ou certificat de scolarité de l'année en cours

Deguelt Immobilier Agence de Viroflay 41, ave du Général Leclerc 78220 VIROFLAY

Tél : 01.30.24.13.12 – Fax : 01.30.24.02.79

legoff@deguelt.com

Deguelt Immobilier Agence de Versailles 24, rue de Montreuil 78000 VERSAILLES Tél : 01 30 83 91 19 -

Tél : 01.30.83.91.19 – Fax : 01.30.83.16.75

chicot@deguelt.com